



AMBASSADE DE FRANCE À MALTE

130 Melita street - La Valette - VLT1123 - MALTE

Tel : 00 356 22480600 ; contact.la-valette-amba@diplomatie.gouv.fr

DEMANDE DE RELEVÉ D'INFORMATION RESTREINT (RIR)

Formulaire à compléter et à envoyer avec toutes les pièces à la préfecture du dernier lieu de résidence en France.

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / à

Domicilié(e) :

Adresse électronique : Téléphone :

N° du permis de conduire français :

(facultatif en cas de perte ou de vol)

Date de délivrance : / /

(facultatif en cas de perte ou de vol)

Autorité préfectorale de délivrance :

Motif de la demande de RIR : Perte ou vol du permis de conduire français.

Échange du permis français contre le permis local.

Autre, précisez :

⇒ Je souhaite obtenir un relevé d'information restreint (RIR), et demande à l'autorité préfectorale de bien vouloir :

me communiquer mon RIR¹

le faire parvenir directement à l'autorité locale compétente pour échanger mon permis français contre un permis local¹

☞ coordonnées électroniques :

Je joins à cette demande :

- une **photocopie recto-verso de mn on permis de conduire** ou du récépissé de déclaration de perte ou de vol;
- une **photocopie recto verso de ma carte d'identité ou passeport** ;
- une **preuve de résidence** (titre de séjour valide, quittance ou attestation d'inscription au registre des Français hors de France).

Avertissement : le fait, en prenant un faux nom, d'obtenir communication du RIR d'un tiers est puni de la peine prévue à l'article 781 du code de procédure pénale.

Fait à, le / /

Signature :

¹ Conformément aux dispositions des articles L225-5 et R225-5 du code de la route et des articles 7 et 9 de l'arrêté du 29 juin 1992 modifié portant création du Système national des permis de conduire.